

RINOL PARKING OS11b LE

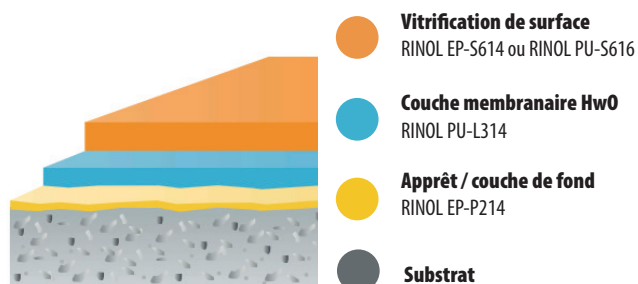
REVÊTEMENT ÉLASTIQUE À FAIBLES ÉMISSIONS POUR PARKINGS À PLUSIEURS ÉTAGES, OFFRANT UNE RÉSISTANCE MÉCANIQUE ÉLEVÉE

RINOL

1. Description du système

Revêtement de sol élastique à trois couches destiné aux zones de circulation intense. Il offre une capacité exceptionnelle de pontage dynamique des fissures et une résistance remarquable aux contraintes mécaniques intenses. Certifié conformément à la norme de l'Institut allemand du béton relative à la protection et à la réparation des ouvrages en béton (DIN EN 1504-2).

2. Composition du système



3. Propriétés

- Faible émission de COV
- Faible dégagement d'odeurs pendant la transformation
- Protège les surfaces
- Comble les fissures à -20 °C
- Résistant à l'usure
- Adapté à la circulation automobile
- Antidérapant
- Sans couture

4. Certifications

Le modèle RINOL PARKING OS11b LE est certifié conforme à des normes de qualité élevées.

OS 11 B, conformément aux « Directives pour la protection et la réparation des éléments en béton » publiées par le Comité allemand pour le béton armé (DAFStb).

Les différents composants du système RINOL PARKING OS11b LE sont certifiés:

Matériau de chape en résine synthétique conforme à la norme EN 13813:2002

Revêtement pour la protection des surfaces en béton conformément à la norme EN 1504-2:2004

LEED : Conforme aux normes LEED, ce produit contribue à l'obtention de crédits pour la qualité environnementale intérieure grâce à sa faible teneur en COV et à sa durabilité.



5. Données techniques

Le système RINOL PARKING OS11b LE fournit des données techniques détaillées, notamment les propriétés physiques et mécaniques :

Données techniques		
1	Épaisseur	environ 4 à 5 mm
2	Résistance à la traction (DIN EN 53504)	> 12N/mm ²
3	Pontage de fissures (DIN EN 1062-2)	classe B 3.2 (II T+V)
4	Force d'adhérence (DIN ISO 4624)	> 1,5 N/mm ²
5	Résistance aux chocs (DIN EN ISO 6272-1)	> 4 Nm
6	Résistance à l'abrasion (roue Taber CS10 / 1 000 g / 1 000 tours) (DIN 53754 / ASTM D4060)	< 2 500 mg / 1 000 cycles
7	Dureté Shore D (DIN 53505 / ASTM D 2240)	Environ 60
8	Absorption d'eau (DIN EN 1062-3)	< 0,01 kg/(m ² · h0,5)
9	Résistance chimique (DIN EN 13529) DIBt n° 1 (Combustibles) DIBt n° 3 (Huile) DIBt n° 10 (Acide)	Passer Passer Passer
10	Résistance au glissement (DIN EN 13036-4)	> 60 SRV
11	Résistance au glissement (DIN 51130)	R11
12	Stabilité des couleurs (échelle de 1 à 8, 8 étant la meilleure note) (DIN EN ISO 877) avec RINOL EP-S614 avec RINOL PU-S616	6 8

6. Résistance chimique

Les revêtements de sol RINOL PARKING OS11b LE, à température ambiante, présentent une résistance à :

Acides minéraux faibles, tels que les acides chlorhydrique, nitrique, phosphorique et sulfurique.

Substances alcalines, y compris l'hydroxyde de sodium jusqu'à une concentration de 50 %.

Produits de nettoyage standard utilisés pour l'entretien des sols.

Les sucres, même en cas de contacts répétés.

RINOL PARKING OS11b LE

REVÊTEMENT ÉLASTIQUE À FAIBLES ÉMISSIONS POUR PARKINGS À PLUSIEURS ÉTAGES, OFFRANT UNE RÉSISTANCE MÉCANIQUE ÉLEVÉE

RINOL

Huiles minérales, diesel, kérosène et essence.

7. Couleurs disponibles

Le système RINOL PARKING OS11b LE est disponible dans une large gamme de couleurs RAL et NCS, offrant ainsi un vaste choix pour répondre aux préférences esthétiques de tout projet.

8. Instructions pour l'application

8.1. Substrats

8.1.1 Les supports appropriés sont le béton, le béton modifié par des polymères ou les chapes, l'anhydrite ou la magnésite.

8.1.2 Le support doit présenter une résistance à la traction minimale de 1,5 N/mm² et une résistance à la compression minimale de 25 N/mm², mesurées conformément à une norme nationale agréée.

8.1.3 Le support doit être visiblement sec. Pour le béton et le béton modifié par des polymères, la teneur en humidité ne doit pas dépasser 6 % en poids lorsqu'elle est mesurée selon la méthode CM (carbure de calcium). Pour les substrats en anhydrite ou en magnésite, une teneur en humidité maximale de 0,8 % en poids est acceptable.

8.1.4 Le support doit être propre et exempt de poussière et de particules non adhérentes. Il est nécessaire d'éliminer toute trace de contaminants tels que les huiles, les graisses, les résidus de peinture, les produits chimiques, les algues et la laitance.

8.2. Préparation

8.2.1 La méthode privilégiée pour la préparation des surfaces est le sablage sous vide. D'autres méthodes telles que le grattage, le sablage ou le meulage peuvent être utilisées, mais elles sont généralement moins satisfaisantes.

8.3. Apprêt

8.3.1 L'apprêt est mélangé à l'aide d'un batteur électrique, en veillant à ne pas y incorporer d'air. Une fois homogène, le mélange est versé sur la surface préparée et étalé à l'aide d'une spatule Kaub ou d'une truelle en caoutchouc. La consommation de produit est comprise entre 300 et 500g/m², en fonction de la rugosité du support.

8.3.2 On répand du sable de quartz sec RINOL QS20 sur l'apprêt humide à raison d'environ 800g/m² afin de garantir la résistance au glissement et une bonne adhérence entre les couches.

8.3.3 Les apprêts RINOL ne doivent pas être appliqués lorsque la température est inférieure au point de rosée ou qu'elle devrait descendre à moins de 3 °C de celui-ci.

8.4. Mise en place de la membrane

8.4.1 La membrane RINOL PU-L314 doit être posée lorsque l'apprêt a durci, mais n'est pas encore complètement sec. Cela prendra généralement entre 12 et 15 heures.

8.4.2 Avant d'appliquer la membrane, éliminez l'excès de sable siliceux et de sable, puis passez l'aspirateur sur l'apprêt.

8.4.3 Les deux composants du RINOL PU-L314 doivent être mélangés à l'aide d'un mélangeur électrique, en veillant à ne pas incorporer d'air. Une fois le mélange homogène, ajoutez 30 % de quartz sec RINOL QS10 et mélangez à nouveau jusqu'à ce que le produit soit uniformément réparti. Ce mélange est ensuite versé sur la surface apprêtée et étalé à l'aide d'une truelle dentée, à raison d'environ 2 000g/m².

8.4.4 Le sable de quartz sec RINOL QS20 est réparti uniformément sur la couche de membrane humide afin d'assurer la résistance au glissement.

8.4.5 RINOL PU-L311N ne doit pas être appliqué lorsque la température descend ou devrait descendre à moins de 3 °C du point de rosée.

8.5. Application de la couche de finition

8.5.1 La couche de finition RINOL EP-S614 ou RINOL PU-S616 doit être appliquée lorsque la couche d'égalisation a durci, mais n'est pas encore complètement durcie. Cela prendra généralement entre 12 et 15 heures.

8.5.2 Avant d'appliquer la couche de finition, éliminez l'excédent de sable de quartz et de sable, puis passez l'aspirateur sur la surface.

8.5.3 Mélangez les deux composants de la couche de finition à l'aide d'un batteur électrique, en veillant à ne pas incorporer d'air. Lorsque le mélange est homogène, versez-le sur la surface de la couche de nivellement, étalez-le à l'aide d'une spatule en caoutchouc ou d'une raclette, puis lissez-le à l'aide d'un rouleau à poils mi-courts. La consommation de matériau devrait être d'environ 600 à 800g/m².

8.5.4 La couche de finition ne doit pas être appliquée lorsque la température est inférieure au point de rosée ou qu'elle devrait descendre à moins de 3 °C de celui-ci.

8.5.5 À 20 °C, le revêtement RINOL PARKING OS11b est praticable au bout de 18 à 24 heures ; il atteint sa résistance mécanique maximale au bout de 7 jours et sa résistance chimique maximale au bout de 28 jours.

9. Clauses du cahier des charges pour RINOL PARKING OS11b LE

Tous les produits doivent être appliqués et séchés à des températures comprises entre 15 et 25 °C et à une humidité relative inférieure à 80 %.

L'apprêt utilisé doit être le RINOL EP-P214, appliqué à raison de 300 à 500g/m².

Il convient de saupoudrer uniformément 0,8kg/m² de sable de quartz sec RINOL QS-20 sur l'apprêt humide.

La membrane doit être constituée de RINOL PU-L314 chargé à 30 % de sable de quartz sec RINOL QS-10. Le mélange est appliqué à raison de 2 300g/m².

Le sable de quartz sec (RINOL QS-20) doit être réparti uniformément sur toute la surface de la couche d'usure humide.

La couche de finition doit être du RINOL EP-S614 ou du RINOL PU-S616, appliquée à raison de 600 à 800g/m².

10. Entretien

Le système RINOL PARKING OS11b LE est facile à entretenir et à nettoyer. Afin de garantir la longévité et les performances du système, il est essentiel de respecter les instructions d'entretien fournies. Cela peut inclure un nettoyage régulier à l'aide de produits adaptés pour éliminer la saleté et les résidus, une inspection périodique du sol pour détecter les signes d'usure et la réparation ou le remplacement des zones endommagées si nécessaire. Avec un entretien adéquat, le système RINOL PARKING OS11b LE peut vous offrir de nombreuses années de service fiable.

11. Sécurité

La sécurité est une priorité chez RCR Flooring Products Italia S.r.l. Nous fournissons des informations sur la sécurité et les précautions à prendre

lors de l'application des systèmes RINOL. Cela peut inclure l'utilisation d'équipements de protection individuelle pendant l'application, une ventilation adéquate, la prévention de l'exposition aux produits chimiques et l'élimination appropriée des déchets de produits. Il est essentiel de respecter toutes les consignes de sécurité afin de garantir un environnement de travail sécurisé et de préserver l'intégrité des systèmes.

12. Mesures de santé et de sécurité

Veuillez consulter la dernière fiche de données de sécurité (FDS) valide pour les produits qui composent le système et les directives de l'industrie chimique relatives à la manipulation des matériaux de revêtement (M004/M023) pour obtenir des informations sur la manipulation des produits. Veuillez porter des vêtements de protection appropriés, tels que des gants et des lunettes de protection, pendant l'application.

Le contact cutané avec les résines liquides peut nuire à la santé et provoquer des allergies.

Une fois correctement durci, le produit ne présente aucun danger.

13. Service à la clientèle

Chez RCR Flooring Products Italia S.r.l., nous sommes fiers d'offrir un service à la clientèle exceptionnel. Notre équipe d'experts se tient à votre disposition pour répondre à vos questions, vous fournir des conseils techniques et vous aider à choisir les systèmes RINOL les mieux adaptés à vos besoins. Nous fournissons également des informations sur les applications afin de garantir que nos systèmes sont correctement installés et offrent des performances optimales.

14. Mentions légales

Les données techniques relatives aux produits et systèmes de la société ont été compilées avec le plus grand soin. Toutefois, les recommandations ou suggestions formulées concernant l'utilisation de ces produits sont faites sans garantie, car les conditions dans lesquelles ils sont utilisés échappent au contrôle de la société. Il incombe au client de déterminer si les produits sont adaptés à l'application envisagée et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit en question. Aucune responsabilité ne peut donc être engagée sur la base de la fiche technique du produit.

Veuillez noter que seule la dernière version de la fiche technique est valide et remplace toutes les versions précédentes. Les données techniques fournies sont des valeurs approximatives déterminées par nos soins et ne constituent pas une garantie des propriétés. Sous réserve d'erreurs d'impression, d'erreurs de traduction et de modifications. Veuillez noter que les informations contenues dans les fiches techniques du système peuvent varier selon les langues/pays. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.rinol.com.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur de réaliser ses propres essais d'application, si nécessaire, dans la mesure de ses capacités. Veuillez consulter le guide technique RINOL pour obtenir des informations sur les options de revêtement et des informations plus détaillées sur l'installation des produits RINOL.

15. Marquage CE

Les différents produits qui composent le système sont certifiés conformément à la norme DIN EN 13813 « Matériaux de chape et chapes de sol - Matériaux de chape - Propriétés et exigences » (janvier 2003) et à la norme EN 1504-2. Ces normes spécifient les exigences relatives aux mortiers de ragréage utilisés dans les constructions de sols intérieurs. Les revêtements et mastics à base de résine sont également couverts par ces normes. Les produits conformes aux normes mentionnées doivent porter le marquage CE.